



## DESCRIPTIF DES EMPLACEMENTS MIS EN CONCURRENCE

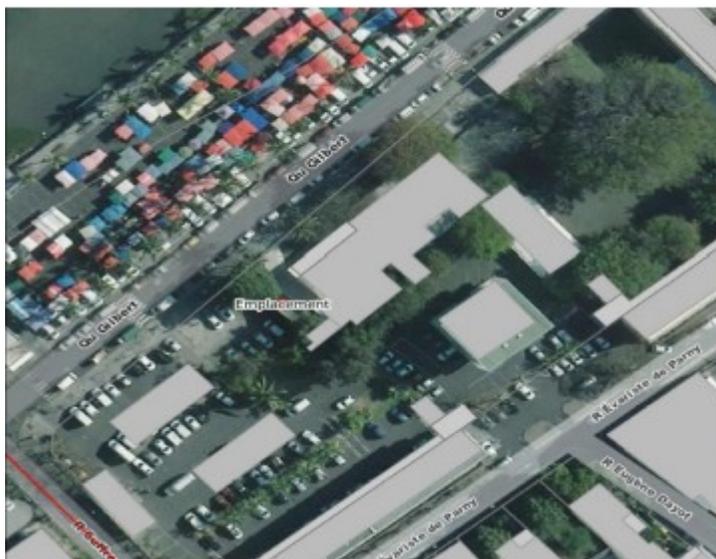
### BASSIN DE VIE N° 1 – SAINT-PAUL CENTRE

<b>BASSIN DE VIE N° 1 N° EMPLACEMENT</b>	<b>LIEU</b>	<b>NOMBRE D'AOT DÉLIVRÉE</b>
B1.1	Parking CCAS à Saint-Paul	1
B1.2	À l'entrée du parking CCAS à côté des toilettes publiques	1
B1.3	Devant l'aire de jeux de l'Etang à Saint-Paul	1
B1.4	Sur le parking de la Créole à Savanna (parcelle cadastrée BK 76)	1

## PLANS ET PHOTOS DES EMPLACEMENTS

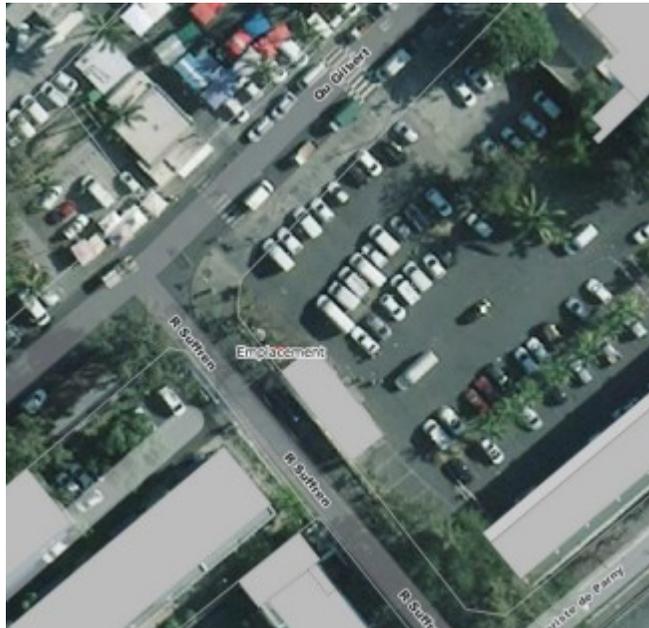
### BASSIN DE VIE 1 : SAINT-PAUL CENTRE

<b>BASSIN DE VIE N°1 N° EMPLACEMENT</b>	<b>LIEU</b>	<b>ACTIVITÉ</b>	<b>MONTANT MINIMUM DE REDEVANCE</b>	<b>HORAIRE/JOUR D'EXPLOITATION / DURÉE DE L'AOT</b>	<b>SURFACE MAXIMALE AUTORISÉE</b>
B1-1	Parking CCAS à Saint-Paul	Vente de fruits et légumes	88, 90 € / mois pour un emplacement de 3 M X 3 M	Activité en journée uniquement - AOT d'une durée maximale d'un an.	6 M X 10 M



## BASSIN DE VIE 1 : SAINT-PAUL CENTRE

<b>BASSIN DE VIE N°1 N° EMPLACEMENT</b>	<b>LIEU</b>	<b>ACTIVITÉ</b>	<b>MONTANT MINIMUM DE REDEVANCE</b>	<b>HORAIRE/JOUR D'EXPLOITATION / DURÉE DE L'AOT</b>	<b>SURFACE MAXIMALE AUTORISÉE</b>
B1-2	À l'entrée du parking CCAS à côté des toilettes publiques	Vente de produits alimentaires (sandwichs, beignets, fritures, boissons non alcoolisées)	88, 90 € /mois	Activité en journée - AOT jusqu'au 30 juin 2025	3 M X 2 M



## BASSIN DE VIE 1 : SAINT-PAUL CENTRE

<b>BASSIN DE VIE N°1 N° EMPLACEMENT</b>	<b>LIEU</b>	<b>ACTIVITÉ</b>	<b>MONTANT MINIMUM DE REDEVANCE</b>	<b>HORAIRE/JOUR D'EXPLOITATION / DURÉE DE L'AOT</b>	<b>SURFACE MAXIMALE AUTORISÉE</b>
B1.3	Devant l'aire de jeux de l'Etang à Saint-Paul	Vente de sandwiches, de paninis, de salades diverses, de coupelles de fruits frais et de boissons non alcoolisées	16,70 € / m <sup>2</sup> / mois	Activité en journée - AOT jusqu'au 30 juin 2025	6 m <sup>2</sup>



## BASSIN DE VIE 1 : SAINT-PAUL CENTRE

<b>BASSIN DE VIE N°1 N° EMPLACEMENT</b>	<b>LIEU</b>	<b>ACTIVITÉ</b>	<b>MONTANT MINIMUM DE REDEVANCE</b>	<b>HORAIRE/JOUR D'EXPLOITATION / DURÉE DE L'AOT</b>	<b>SURFACE MAXIMALE AUTORISÉE</b>
B1.4	Sur le parking de la Créole à Savanna (parcelle cadastrée BK 76)	Vente de repas, de salades, de sandwiches, de crêpes, frites... à bord d'un véhicule ou d'une remorque aménagée	16, 70 € / m <sup>2</sup> /mois	Activité en journée - AOT jusqu'au 30 juin 2025	10 m <sup>2</sup>

